



En direct de la mairie *de Tramayes du 25/04/2025*

Bulletin d'information n°272

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle omnisport

Au regard de l'évaluation financière du projet et des règles du code des marchés publics, il est nécessaire d'organiser un concours pour procéder au recrutement de la maîtrise d'œuvre (cabinet architecte et bureaux d'études spécifiques) ce qui implique de constituer un jury de concours. Au vu de la réglementation, ce jury sera composé :

- Des membres de la commission communale d'appel d'offre soit le maire, président du jury, et trois conseillers municipaux
- Trois personnes ayant des qualifications en architecture. Soit un architecte désigné par le Conseil départemental en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), un architecte désigné par le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (service de l'Architecte des Bâtiments de France) et un architecte désigné par l'association TERRAGILIS qui représente régionalement le dispositif national Plan Bâtiment Durable.
- Trois personnes représentantes des associations concernées par l'utilisation de la salle omnisport. Le choix municipal s'est porté sur un représentant du club jeunesse et forme, du club sportif et du foyer rural. Par contre ces trois personnes n'auront qu'une représentation consultative et non pas délibérative.

Aménagement ferme TERRIER

Le conseil municipal a examiné la proposition d'aménagement faite par le cabinet architecte retenu pour cette opération. Quelques corrections sont proposées et ensuite le dossier de permis de construire va être déposé pour instruction par les services de l'Etat.

Dossier éolien

Suite au retrait de Pierreclos, le dossier éolien est maintenu au niveau des communes de Matour, Saint Pierre le Vieux et Tramayes. Bien entendu les investigations de la société de projet, constituée du bloc communal, de l'opérateur Bayware, de la société d'économie mixte du syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire et de l'association Energie Partagée, se portent sur le secteur Matour – Saint Pierre le Vieux.

Après la visite du parc éolien de Valsonne en février, il est proposé à tout un chacun de participer le samedi 17 mai à la visite du parc éolien de Chamole à proximité de Lons le Saunier. Ce parc présente la particularité d'avoir bien favorisé l'investissement citoyen.

Autoconsommation collective pour l'énergie photovoltaïque

Dans le cadre des travaux à l'Institut de Tramayes et du bâtiment C, plusieurs nouvelles installations photovoltaïques vont être mises en service en 2025. Plutôt que de vendre l'énergie produite à un opérateur énergétique comme par exemple EDF, le conseil municipal opte pour autoconsommer sur le patrimoine municipal cette énergie. Toutefois la production qui aura lieu principalement en été va être largement supérieure à la consommation municipale sur cette période. Aussi, pour optimiser la consommation, il est envisagé de faire de la vente à des tiers, dont en particulier l'EHPAD Corsin.

Ce dispositif, cadré de façon législative, impose de faire appel à une Personne Morale Organisatrice chargée de réguler les flux énergétiques et financiers entre les consommateurs. Afin de faciliter la gestion communale, le conseil municipal décide d'adhérer à la nouvelle association « Autoconsommation collective Saône et Loire Energie Renouvelable » mise en place par le syndicat d'énergie de Saône et Loire.

Travaux bâtiment C

Comme chacun peut le constater, les travaux de rénovation du bâtiment avancent régulièrement et l'on commence à avoir une idée un peu plus précise sur la volumétrie finale avec en particulier les deux appartements qui seront situés en toiture et les terrasses dédiées aux appartements. Parallèlement, comme on commence à avoir une idée précise des coûts et du financement, une commission communale va travailler sur l'élaboration des tarifs de location.

Subventions aux associations

Suite à leur dépôt de dossier de demande de subvention, le conseil municipal a décidé de d'attribuer 1000 € de subvention à l'association des Foires d'Antan et à la batterie fanfare.

Commémoration du 8 mai 1945

Toute la population est invitée à la commémoration du 8 mai qui aura lieu à 10 heures devant le monument aux morts, suivie d'un pot organisé par la Mairie à la salle Mère Boitier.

Déjections canines parc Terrier :

Les propriétaires de chiens qui viennent au parc Terrier, sont priés de gérer leur animal, et d'avoir un sac pour ramasser les déjections, comme il est indiqué dans tout espace public !!!

Stationnement sur trottoirs

Il existe encore trop souvent des véhicules, voitures et/ou motos, qui s'arrêtent ou stationnent sur des trottoirs. Pourquoi est-il nécessaire de rappeler que les trottoirs sont exclusivement prévus pour la circulation des piétons ou personnes à mobilité réduite ? Nous demandons un peu plus de civilité !

En complément, on précise que sur la partie droite en descendant de la rue Neuve et de la rue de l'Eglise et sur la partie gauche en descendant de la route de l'hôpital, le stationnement des véhicules est toléré à cheval sur la route et le trottoir. Cette situation est clairement matérialisée au sol par des bordures de trottoir franchissables.

INFOS PRATIQUES

Assistante sociale : prendre RDV par téléphone au 03 85 59 03 18

France Services mercredi après-midi et vendredi matin (tel 06 77 30 29 81 pour RDV)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 10 mai, pétanque et bal du foot parc Terrier + passage de la course circuit de Saône et Loire

Samedi 7 juin, fête de l'école

Vendredi 13 et samedi 14 juin, gala de danse Club Jeunesse et Forme salle omnisport

Samedi 21 juin, fête de la musique

Samedi 28 juin, fête patronale

INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LES ASSOCIATIONS

CAFE DES PARENTS + BAL DES ENFANTS 24 MAI MATOUR

Un café des parents est organisé par la communauté de communes, au cart à Matour samedi 24 mai de 14 h à 16 h 30, afin de réfléchir sur la place de l'enfance dans son temps libre.

Le bal des enfants (gratuit ouvert à tous pour les 3-11 ans) est organisé pour permettre la disponibilité des parents. Activité gratuite et ouverte à tous et tous – Inscriptions obligatoires par mail au sej.adminperiscoalsh@scmb71.com ou par téléphone au 03 85 59 76 58 avant le 16 mai 2025.

LES ENFANTS DE LA MERE BOITIER

La batterie fanfare de Tramayes organise, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, un après-midi festif dans le parc du château. **Le samedi 24 mai à partir de 14h30** plusieurs sociétés de musique viendront vous interpréter leur répertoire. Vous aurez le plaisir entre autre d'écouter l'Harmonie de Crèches sur Saône et la Musique des 2 vallons. Venez fêter avec nous ce quarantième anniversaire, nous vous attendons nombreux, l'entrée est gratuite et une buvette sera installée pour vous rafraichir.

BIBLIOTHEQUE : Mercredi 4 juin, horaire de permanence modifié, ouverture de 14 à 16 heures.

FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 21 juin la Musique des 2 vallons donnera un concert dans le bourg à l'occasion de la fête de la musique. Toutes les personnes ou groupes qui désirent se produire aussi ce jour-là, peuvent nous contacter pour que l'on puisse se répartir les lieux et les horaires. Contact : michel.daviot@orange.fr

Si vous souhaitez reprendre en main votre instrument, cuivres ou hanches, un bénévole de la fanfare est présent tous les jeudis matin à partir de 10h dans la salle de musique située sous la mairie à côté des vestiaires.

JOURNEE DU PATRIMOINE 21 SEPTEMBRE

Afin de mettre en valeur les « curiosités architecturales », le collectif d'organisation de la journée du patrimoine recherche des cadres. Si vous en avez et souhaitez vous en débarrasser, merci de les déposer dans l'atelier de Maryse, La Fabrique - 11 Grande rue Tramayes. L'idée est de faire en juin-juillet quelques ateliers déco, ouverts à tous, pour préparer, pour septembre, une expo avec ces cadres personnalisés. Dates et lieux seront transmis prochainement. Contacts Michel Daviot 0680821203 Evelyne Debbeche 0628093157

Et si vous souhaitez nous adresser des photos : evelyne.debbeche@gmail.com; MERCI